

Saint-Vaast-la-Hougue. L'opération « Aire marine éducative » a pour but de collecter les déchets en plastique

Une action écocitoyenne entre le collège et Tatihou

LE MARDI 30 novembre pour les 6^e A et le mercredi 1^{er} décembre pour les 6^e B, une sortie sur la laisse de mer, depuis la cale de la plage de Saint-Vaast-la-Hougue et le long de la Longue Rive a été programmée. Les sorties de l'aire marine éducative se font toujours en collaboration avec Arnaud Lemaréchal, référent scientifique du projet et médiateur environnement de Tatihou, et Pascal Vimond, professeur de SVT au collège.

L'aire marine labellisée en 2019

Une aire marine éducative est une zone maritime littorale gérée, à l'origine, par des élèves de cycle 3 et aujourd'hui par des élèves de cycle 4 également. Porté par l'Agence française pour la biodiversité et initié en 2012, en Polynésie française, le concept d'aire marine éducative a été étendu à l'échelle nationale en France métropolitaine et ultramarine en 2016.

L'AME constitue un projet pédagogique et écocitoyen de connaissance et de protection du milieu marin porté par des classes locales et une structure scientifique référente. Depuis septembre 2018, deux classes de 6^e du collège ont été impliquées pour la première année de création d'une aire marine éducative en baie de Saint-Vaast-la-Hougue. Encadrés par leur enseignant de SVT et par le médiateur scientifique de l'île Tatihou, les élèves ont choisi comme sujet d'étude l'origine des déchets plastiques retrouvés dans la laisse de mer. Sorties sur le terrain et travaux pratiques en classe leur ont permis de réaliser une étude qualitative et quantitative.

Une première année test a été validée par l'obtention du label « aire marine éducative » en juin 2019. Cette labellisation a été la première pour la Normandie qui en compte désormais une seconde avec l'école élémentaire André-Malraux de Duclair, en Seine-Maritime, pour son aire éducative terrestre. La labellisation de l'AME de Saint-Vaast-la-Hougue et Tatihou permet désormais de proposer à de nouvelles classes de faire perdurer cette action d'éducation à l'environnement.

L'origine des déchets et le pesage

L'objectif était de collecter les déchets plastiques ou autres (morceaux de verre) et d'en déterminer la provenance. Afin de pouvoir comparer, le protocole était le même que les trois années précédentes : poser dix fois par demi-classe un quadrant d'1 m², ce qui représente une surface totale de 20 m² par classe. Ces plastiques ou autres déchets ont été ensuite triés par origine possible (ostréiculture, pêche, tourisme), et pesés.



Les élèves attentifs aux consignes d'Arnaud Lemaréchal.